



Préparation de la candidature du Pays Carcassonnais au programme LEADER 2023-2027

Jeudi 15 septembre 2022



Le Pays Carcassonnais

105 communes

119 302 habitants
dont 46 513 pour la ville de
Carcassonne.



Le programme LEADER



LEADER : l'appel à candidatures régional

- Dossier à déposer pour le 30 octobre 2022
- 73 461 635 € à l'échelle régionale
- Environ 19 territoires bénéficiaires (GAL)
- Cofinancement de 80% (80% LEADER + 20% aide publique nationale)
- Seuils d'intervention du FEADER :
 - MO publique : 10 000 €
 - MO privée : 4 000 €



Les priorités

- **S'inscrire dans les priorités et orientations régionales posées par le Pacte Vert Occitanie**
- **Articulé autour de 2 à 4 objectifs stratégiques propres au territoire répondant aux thématiques prioritaires suivantes :**
 - Services de proximité
 - Economie de proximité
 - Attractivité du territoire
 - Transition écologique et énergétique
 - Accès à l'emploi en milieu rural

4 Fiches-Actions (FA) opérationnelles : Synthèse et articulation de la stratégie

+ FA Coopération (Facultative)

+ FA Animation

Le comité de programmation

- **Constitution d'un comité de programmation : Organe décisionnel**
 - Représentants des intérêts socioéconomiques publics et privés locaux
 - Aucun groupe d'intérêt en particulier
 - 50 % de membres « privés » et 50 % de membres « publics »

La structuration de la stratégie LEADER

- *Enjeu proposé dans l'AAC*
- *Enjeu propre au territoire qui résulte du projet de territoire*
- *Quel est mon but?*
- *Action répondant à l'enjeu fixé par l'objectif stratégique*
- *Comment atteindre mon but?*

